

## **Procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA**

**10 mai 2009 - Montréal, Canada**

La séance est ouverte à 9h07.

### **1. Bienvenue, liste de présence et observateurs**

LE PRÉSIDENT souhaite la bienvenue à tous les membres à la réunion du Conseil de fondation. Il souhaite la bienvenue à trois nouveaux membres, notamment le ministre Bakkabulindi de l'Ouganda, Monsieur Ed Jurith des États-Unis et le ministre Herrera du Mexique. Il rappelle aux membres que la réunion est publique et ouverte aux médias. De surcroît, il souhaite une heureuse fête des Mères aux mères présentes. Il invite tous les membres à signer la liste de présences et à s'exprimer tout au long de la réunion.

Les membres suivants assistent à la réunion : M. John Fahey AC, président de l'AMA; le professeur Arne Ljungqvist, vice-président de l'AMA, membre du CIO, président de la commission médicale du CIO et président du comité Santé, médecine et recherche de l'AMA; le prof. Jiri Dvorak, représentant M. Joseph Blatter, membre du CIO et président de la FIFA; M. Christophe De Kepper, représentant M. Willi Kaltschmitt Lujan, membre du CIO et membre de la commission de presse du CIO; le Dr Patrick Schamasch, représentant le Dr Robin Mitchell, membre du CIO, membre de la commission médicale du CIO, et président, ONOC; M. Richard Pound, membre du CIO; M. Patrick Chamunda, membre du CIO; le prof. Eduardo Henrique de Rose, président de la commission médicale de l'ODEPA; M. Craig Reedie, membre du CIO; M. Rich Young, représentant l'ACNO; M. Andrew Ryan, représentant le Dr Tamas Aján, membre du CIO et président de la fédération internationale de l'haltérophilie; M. Mustapha Larfaoui, membre du CIO et président de la FINA; M. Francesco Ricci Bitti, président de la FIT; M. Gian Franco Kasper, membre du CIO et président de la FIS; M. Anders Besseberg, président de l'Union internationale de biathlon; Dr Rania Amr Elwani, membre du CIO et membre de la commission des athlètes du CIO; Mme Claudia Bokel, représentant M. Saku Koivu, membre du CIO et membre de la commission des athlètes du CIO; M. Frank Fredericks, représentant M. Alexander Popov, membre du CIO et membre de la commission des athlètes du CIO; Mme Beckie Scott, membre du CIO et membre de la commission des athlètes du CIO; M. Jan Kocourek, Sous-ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport, République tchèque; M. Bertrand Jarrige, représentant M. Bernard Laporte, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, France; M. Tomas Johansson, représentant Mme Lena Adelsohn Liljeroth, Ministre de la Culture, Suède; Mme Maud de Boer-Buquicchio, secrétaire générale adjointe, Conseil de l'Europe; M. Gennadi Aleshin, observateur, représentant M. Vyacheslav Fetisov, Fédération russe; M. Augustin Edjoa, ministre des Sports et de l'Éducation physique, Cameroun; M. Charles Bakkabulindi, ministre d'État (Sports), Ouganda; M. Satyaprakash Ritoo, ministre de la Jeunesse et des Sports, Île Maurice; M. Edward Jurith, Avocat-conseil, ONDCP, États-Unis; M. René Bouchard, représentant Gary Lunn, secrétaire d'État (Affaires étrangères et commerce international) (Sports), Canada; Prof. Claudio Morresi, président du CONSUDE; M. Bernardo De la Garza Herrera, Directeur général, CONADE; Mme Tomoko Ukishima, vice-ministre senior, Éducation, Culture, Sports, Science et technologie, Japon; M.

Kamal Al-Hadidi, président, Organisation jordanienne antidopage; M. Kancheng Shi, observateur, représentant M. M. Duan Shijie, vice-ministre, administration générale du Sport d'état, Chine; M. Bill Rowe, représentant Mme Kate Ellis, ministre des Arts et des Sports, Australie; M. David Gerrard, représentant M. Murray McCully, ministre, Sports et Loisirs, Nouvelle-Zélande.

Les membres de la direction de l'AMA ont assisté à la réunion : M. David Howman, Directeur général, AMA; M. Rune Andersen, directeur Standards et Harmonisation, AMA; le Dr Olivier Rabin, directeur, Science, AMA; M. Rob Koehler, directeur, Éducation, AMA; M. Olivier Niggli, directeur Finances et Juridique, AMA; M. Kazuhiro Hayashi, directeur, bureau régional Asie/Océanie, AMA; M. Rodney Swigelaar, directeur, bureau régional africain, AMA; M. Diego Torres Villegas, directeur bureau régional d'Amérique latine, AMA; Mme Julie Masse, directrice, Communication, AMA; M. Kelly Fairweather, Directeur du bureau régional européen et des relations avec les fédérations internationales, AMA.

Les membres suivants étaient absents : M. Phil Craven, président du Comité international paralympique (CIP); M. Datuk Ismail Sabri Bin Yaakob, ministre de la Jeunesse et des Sports, Malaisie. Ils n'étaient pas représentés à la réunion.

Les observateurs suivants signent la liste de présence : Ole Sorensen, François Allaire, Jennifer Mullooney, Daniel Jacobovich, Yuan Hong, Matilde Garcia, Javier Odriozola, Roman Aleksandrov, Clemente Ibarra, Robert Ndjana, Volker Hesse, Konstantin Vyrupaev, Michael Kontos, Michael Gottlieb, Jaime Lissavetzky, Teruko Miyazawa, Shin Asakawa, Ichiro Kono, Takaaki Iwasa, Kaori Hoshi, Peter De Klerk, Markus Adelsbach, Hajira Mashego, Shannon Gilligan.

## **2. Procès-verbal de la réunion précédente, le 23 novembre 2008**

LE PRÉSIDENT demande à tous les membres de signer la liste de présence et demande si les membres souhaitent qu'il signe le procès-verbal de la réunion précédente du Conseil de Fondation comme enregistrement exact des discussions.

### DÉCISION

Le procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA

le 23 novembre 2008

est approuvé et dûment signé.

## **3. Rapport du Directeur général**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL fait référence à bon nombre de sujets de son rapport.

Il parle des progrès constants qui ont été réalisés dans la mise en place d'ONAD cette année. Il ajoute que l'AMA a déployé une équipe en Jamaïque afin de veiller à ce que la loi adoptée en 2008 soit respectée et à ce que l'ONAD soit opérationnelle. L'AMA a également fourni son soutien pour la formation des agents de contrôle du dopage (ACD).

Une autre équipe a visité le Nigeria en avril. M. Swigelaar fournira un compte rendu de cette visite dans son rapport.

Il rapporte que l'AMA continue à aider l'Inde, notamment en visitant les lieux en 2007, et en surveillant les progrès.

Il mentionne qu'une équipe technique avait visité la Russie et qu'il avait reçu une invitation à visiter le pays en juin afin de soutenir RUSADA dans la mise en place de son programme. Il se dit heureux de cette invitation.

Relativement aux ORAD, le directeur général dit qu'il fournirait un rapport plus tard et annonce que la réunion des administrateurs des ORAD se tiendrait au Koweït avec la générosité du Conseil olympique d'Asie.

Le directeur général souligne le succès de SportAccord de Denver. Il est d'avis que cet événement fut très utile pour les FI et l'AMA. L'AMA y a installé un kiosque qui a été très populaire. L'équipe a eu des discussions et des entretiens avec plus de 40 fédérations internationales. L'AMA y a aussi fait des présentations et prépare maintenant sa prochaine participation à cet événement qui se tiendra à Dubaï, le 26 avril 2010.

Il poursuit en disant que l'AMA participera au premier Symposium de l'Union européenne sur la lutte contre le dopage qui se tiendra à Athènes. Il annonce que notre vice-président dirigera l'équipe et y fera un discours de présentation. L'AMA participera aussi à divers ateliers et s'attend à d'excellents résultats.

Bien qu'il ne soulève pas ce point habituellement, le directeur général a abordé la question des finances dans son rapport et indique aux membres que l'AMA a recouvré la totalité (100%) des cotisations et insiste sur le fait qu'il s'agit là d'un événement remarquable pour une institution internationale dont le financement repose sur les contributions gouvernementales. Il affirme aussi que les représentants des gouvernements sauront certainement admettre que peu d'autres institutions gouvernementales dans le monde atteignent de tels résultats, soit 100%. Il remercie les gouvernements pour leur engagement et leur contribution.

Relativement aux paris et à la corruption, il affirme avoir eu des discussions avec le Secrétaire général d'Interpol à Lyon, en février. Il planifie faire avancer cette question et cite l'exemple d'un sportif qui a tenté de soudoyer un laboratoire.

Le directeur général mentionne que le président et lui avait visité l'Agence allemande antidopage. Ils ont été fort impressionnés des progrès réalisés. Leurs travaux permettront certainement aux autres de les imiter et d'adopter des règles modèles, ce qui sera bénéfique à l'échelle mondiale. Il compte assurer un suivi avec eux en août, lorsqu'il se rendra à Berlin.

Il fait référence aux plaintes des groupes de sportifs qui disent ne pas être entendus et de ne pouvoir s'exprimer. Il dit avoir expliqué à ces groupes que les réunions de l'AMA étaient ouvertes et prêtes à accueillir leurs commentaires et questions. Il prévoit mettre de l'avant une stratégie à cet égard.

Il parle du prolongement du contrat de l'AMA jusqu'en 2021 par Montréal International, décision acceptée par le Conseil de fondation en 2007. L'entente a été signée le 8 mai 2009, dans les bureaux principaux de l'AMA, en présence des

ministres québécois et canadien du Sport, du président de Montréal International, du président et du vice-président de l'AMA. Il ajoute que l'événement fut un véritable succès et se dit heureux du dénouement.

En ce qui a trait à la question des analyses plus poussées, il se dit satisfait que le CIO ait entrepris des démarches en ce sens avec les échantillons des Jeux de Pékin. Il dit que six sportifs ont violé les règles et qu'ils suivraient la procédure habituelle. Il ajoute que le président et lui s'étaient rendus à Lausanne pour visiter les laboratoires où sont entreposés les échantillons. Il se dit convaincu que ces opérations sont satisfaisantes et conformes en ce qui a trait à l'entreposage à long terme d'échantillons prélevés.

D'un point de vue scientifique, il réitère l'importance de collaborer avec l'industrie pharmaceutique afin d'assurer le succès de nos démarches.

Il poursuit en mentionnant que des discussions au sujet des Statuts de l'AMA abordées la veille étaient toujours en cours. Il dit attendre des mises à jour officielles sous peu et prévoit reprendre les discussions à ce moment.

Le directeur général dit que le projet de livre spécial avait aussi été reporté afin que le Comité Finance puisse l'évaluer adéquatement dans le cadre de sa réunion de juillet, à Lausanne.

En ce qui a trait au 10<sup>e</sup> anniversaire de l'AMA, il déclare que la réunion se tiendra à Stockholm au début du mois de décembre. Il explique que l'AMA avait collaboré étroitement avec le gouvernement de la Suède. Celui-ci est représenté au Comité exécutif par un groupe venu observer la marche à suivre afin de s'assurer que les réunions de décembre qui auront lieu à Stockholm soient couronnées de succès. Il indique qu'il serait approprié d'inviter quelques membres ayant participé aux activités de l'AMA dans ses premières années (soit des membres originaux du Comité exécutif et du Conseil de fondation en 1999). Il estime à 22 000 à 25 000 \$ US ces frais additionnels. Il demande aux membres du Conseil s'ils sont d'accord avec cette suggestion et déclare qu'il s'agit de la seule dépense additionnelle prévue.

Quant au point du Standard international pour la protection des renseignements personnels, il déclare que ce standard avait été accepté, avec modifications, dans le cadre de la réunion du Comité exécutif, la veille. Ce dernier a décidé d'accepter ce document malgré les délais très serrés. Il parle rapidement des modifications acceptées, qui ont fait l'objet de discussions avec le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et le gouvernement espagnol, et qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2009.

Le document technique sur l'EPO déposé à la réunion du Comité exécutif du 9 mai 2009 a aussi été accepté.

Il parle brièvement de la discussion sur les laboratoires candidats et fournit une mise à jour à ce chapitre. Il déclare que deux laboratoires en phase probatoire seront accrédités cette année ou au début de l'année prochaine. Il s'agit de la Roumanie et du Kazakhstan. Il ajoute que les laboratoires ayant commencé le processus d'accréditation proviennent du Mexique, de l'Argentine et du Qatar.

Il rapporte aussi que l'AMA a reçu un rapport sur le Passeport de l'Athlète et qu'un groupe d'experts en la matière se réunirait à Montréal, en juin, afin d'évaluer les

progrès réalisés à ce chapitre. Il prévoit qu'un dépliant sur les protocoles types sera publié et destiné à l'usage général.

Il conclut en mentionnant la discussion entourant la proposition faite par SportAccord visant à créer un bureau à Lausanne pour offrir des services de lutte contre le dopage aux FI. Le Comité exécutif a approuvé le versement annuel de 160 000 SF (sur cinq ans), sous condition. Il ajoute que le bureau commencerait ses activités plus tard cette année.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des commentaires ou des questions à formuler.

MADAME DE BOER-BUQUICCHIO remercie le directeur général pour son rapport et fait référence à la version révisée du Standard international pour la protection des renseignements personnels (SIPRP) en disant que les résultats étaient très satisfaisants. Elle exprime sa gratitude à l'endroit de toutes les parties en cause dans ce dossier. Elle remercie spécialement le Secrétaire d'État aux sports espagnol, Monsieur Jaime Lissavetzky. Elle ajoute qu'il existait une excellente collaboration en matière de lutte contre le dopage et de protection des renseignements. Elle affirme aussi que le Groupe de travail de l'Union européenne avait tenu une réunion en juin et a bon espoir que les résultats à venir seront satisfaisants. Elle profite de l'occasion pour aborder la question de l'éducation et félicite les développements faits en ce sens. Elle ajoute que le Conseil de l'Europe, sur l'invitation du gouvernement de Roumanie, serait l'hôte d'un séminaire sur l'éducation en matière de lutte contre le dopage, les 4 et 5 juin 2009. Elle est heureuse d'annoncer que l'AMA y participera.

M. BESSEBERG demande au directeur général si la nouvelle génération d'EPO était incluse dans le document technique approuvé par le Comité exécutif.

LE PRÉSIDENT répond à Monsieur Besseberg en lui disant que le directeur général répondrait à toutes les questions à la fin de la ronde de questions.

M. GERRARD fait écho aux paroles de Madame De Boer-Buquicchio en félicitant le directeur général pour son rapport. Il fait ensuite une courte intervention au nom du gouvernement de la Nouvelle-Zélande. Par rapport aux bêta-2 agonistes, il souligne le fait que ce n'est le temps ni le lieu pour aborder une telle question. Il dit que c'est le rôle du Comité Liste se rapportant à notre Comité Santé, médecine et recherche. Il ajoute que son gouvernement a demandé à l'AMA d'effectuer une analyse coûts-avantages de la surveillance continue des bêta-2 agonistes actuels, notamment ce qu'il en coûte à nos sportifs, l'évaluation par les ONAD de la hausse des demandes d'AUT liées au cas d'asthme, ce qu'il en coûte aux laboratoires et enfin ce qu'il en coûte à l'AMA en termes de gestion des résultats. Enfin, il demande à l'AMA de réaliser une analyse coûts-avantages des bêta-2 agonistes sous leur forme actuelle.

LE PRÉSIDENT demande si quelqu'un a d'autres commentaires ou questions à formuler.

PR LJUNGQVIST remercie le directeur général pour son rapport et note le soutien apporté à la lutte au dopage, notamment le soutien à l'AGFIS/SportAccord. Il ajoute que l'entente relative au Standard international pour la protection des renseignements personnels était d'une importance cruciale dans la lutte contre le dopage. Il souligne une question de terminologie quant à l'emploi de « ré-analyses » et de « analyses plus poussées ». Il est d'avis que l'emploi de « analyses plus

poussées » serait plus approprié puisque le terme « ré-analyses » fait référence au fait de refaire des analyses (à nouveau) et suppose que le laboratoire de Pékin n'a pas fait les analyses de façon adéquate au départ, ce qui n'est absolument pas le cas. Lorsque la ville-hôte a accepté d'accueillir les Jeux, il n'existait pas de méthode de validation pour effectuer des analyses sur la nouvelle génération d'EPO (le CERA) ni sur l'insuline. Dès lors, le CIO a décidé de ne pas effectuer d'analyses plus poussées puisqu'elle disposait de suffisamment de temps pour le faire après le Jeux. À la fin de 2008, une fois les méthodes validées, l'AMA a procédé aux analyses. Elle a utilisé les échantillons sanguins mis à sa disposition. Parmi ceux-ci, 847 ont subi des contrôles pour le CERA et 101 pour l'insuline. Aucun échantillon n'a révélé de trace d'insuline, cette drogue étant très dangereuse si elle est consommée par des personnes non-diabétiques. Toutefois, le CIO a détecté la présence de CERA dans sept échantillons, dont deux provenaient du même athlète. Ce qui signifie que six sportifs doivent suivre la procédure à cause d'un résultat d'analyse anormal. Il avoue ne pas être très heureux de ces résultats de dopage au niveau olympique, mais heureux que nous disposions de méthodes pouvant démasquer et poursuivre les fautifs. À son avis, le fait que le CIO ait effectué un suivi rigoureux a su lancer un message clair aux sportifs du monde entier.

Relativement au Salbutamol, il déclare qu'il n'accepte pas le fait qu'un nombre peu élevé d'échantillons positifs puisse constituer un motif suffisant pour remettre en question le principe voulant qu'une substance soit inscrite ou non sur la Liste des substances interdites. Il ajoute que les bêta-2 agonistes doivent absolument figurer sur la Liste et ajoute que des études scientifiques en cours serviraient à déterminer si leur usage est légal ou à des fins de dopage.

Il aborde enfin la question des autorités russes décrite dans le rapport du directeur général. Il parle des activités de lutte contre le dopage qui sont difficiles à réaliser dans ce pays et exprime ses inquiétudes par rapport au dopage non contrôlé, surtout à l'approche des Jeux olympiques d'hiver de Sochi. Il propose de créer une étroite collaboration entre l'AMA et la Commission de coordination du CIO afin de trouver des moyens d'aider l'organisation antidopage russe à surmonter ces problèmes. Il donne l'exemple de la manipulation d'urine par les sportifs russes et celui de l'incident survenu lors des Championnats du monde de l'Union internationale de biathlon (IBU). Il demande à l'AMA ce qu'elle comptait faire à ce chapitre.

M. POUND remercie aussi le directeur général pour son rapport et souligne le travail remarquable du personnel qui a préparé tout le matériel pour la réunion. Il fait deux commentaires. D'abord, il aborde le point des paris et de la corruption et dit que ce problème ne cesse de croître dans le milieu sportif et constitue un véritable fléau qui touche l'intégrité. Il ajoute qu'il faut demeurer vigilant, éviter d'élargir le mandat de l'AMA à ce domaine et tenir compte du fait qu'un tel mandat nécessiterait certainement des ressources considérables. Il est d'avis que ce mandat va au-delà des capacités de l'AMA, surtout si on considère les ressources limitées dont elle dispose. Il propose que l'AMA établisse une liste préliminaire de questions, d'exemples et de pratiques touchant les paris et la corruption et qu'elle aborde ensuite ces points avec Interpol, et ce, afin de trouver des recommandations. À son avis, le Mouvement sportif, l'AMA ou les gouvernements ne peuvent abattre tout ce travail seuls.

Son deuxième commentaire touche le point 7 du rapport du directeur général. Il déclare que plusieurs déclarations fâcheuses avaient été faites par l'un des membres du Conseil (notamment Monsieur Joseph Blatter) dans un article. Ces paroles nous

ont tous touchés. Il parle de trois points mentionnés dans cet article : 1) le fait que l'AMA avait fait une erreur en demandant la participation des gouvernements à 50% et du Mouvement sportif à 50%, et que seul le Mouvement sportif aurait dû être impliqué dans les activités de l'AMA, 2) le fait que l'AMA était une organisation au service de tous les sports et 3) le commentaire formulé à l'effet que l'AMA, sous la présidence de Monsieur Richard Pound, était devenue une organisation policière où tous les athlètes étaient considérés comme des suspects en vertu du Code. De plus, l'article mentionne que l'AMA devrait revenir en Europe. Monsieur Pound apporte des précisions sur ces énoncés et ajoute qu'ils étaient faux et insultants. Il croit que les dirigeants de l'AMA devraient engager de sérieuses discussions avec celui qui avait fait ces commentaires.

Il conclut en disant qu'il était heureux d'apprendre qu'une entente avait été conclue relativement à la protection des renseignements.

LE PRÉSIDENT déclare avoir écrit au président de la FIFA lui demandant de le rencontrer dans les plus brefs délais afin d'aborder les propos de cet article. Il dit aux membres que Monsieur Blatter avait déjà répondu, qu'ils avaient eu un échange téléphonique et que d'autres discussions suivraient.

Il invite ensuite Monsieur Lissavetzky à se prononcer à titre de nouveau membre du Comité exécutif.

M. LISSAVETZKY remercie tous les participants qui ont rendu possible l'entente sur la protection des renseignements personnels. Il félicite Madame De Boer-Buquicchio et son équipe pour leur travail dans le cadre de l'entente. Il félicite également l'ouverture des dialogues avec l'AMA, notamment l'ouverture de messieurs Fahey, Howman et Niggli. Il conclut en félicitant l'AMA qui travaille à consolider ses activités et de bâtir des relations plus étroites avec l'Europe.

MME UKISHIMA remercie le directeur général pour son rapport. Elle déclare que le Japon avait travaillé fort afin de finaliser la ratification rapide de la Convention de l'UNESCO dans la région asiatique. Elle ajoute que le Japon s'était prononcé dans le cadre de la réunion des ministres de la région d'Asie, à Téhéran et encourage les pays non-signataires à ratifier la Convention rapidement. De plus, elle déclare que le Japon avait fourni une contribution de 150 000 dollars américains au Fonds volontaire de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport. Elle informe les membres que le Japon serait l'hôte d'un Symposium sur le dopage sanguin les 7 et 8 novembre, à Tokyo. Elle ajoute que le Japon ferait tout le nécessaire pour que cet événement soit couronné de succès.

M. ALESHIN remercie le Conseil pour l'invitation à assister à la réunion. Il déclare que la Russie travaille étroitement avec les représentants de l'Europe, des comités internationaux olympiques et de l'AMA. Il affirme que les fédérations russes mettent beaucoup d'efforts sur la lutte contre le dopage dans le sport et que son pays a adopté la Liste des substances et des méthodes interdites. Il ajoute que son pays fait de l'éducation auprès des spécialistes, des entraîneurs et des équipes sportives des fédérations nationales. Son pays a aussi approuvé les contrôles à Pékin et fourni les fonds nécessaires afin de lutter contre le dopage sur le territoire russe. Il ajoute que l'organisation nationale antidopage, fondée il y a un an, a reçu 2,9 millions de dollars. Il déclare que son gouvernement prend toutes les mesures pour réussir. Enfin, il remercie l'AMA pour son soutien et sa collaboration en matière de lutte contre le dopage.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à formuler.

M. DVORAK remercie le président de lui donner l'occasion de s'exprimer sur les relations entre la FIFA et l'AMA. Dans un premier temps, il déclare qu'il ne ferait aucun commentaire sur les rapports faits dans les médias parce qu'il juge que ce n'est pas l'endroit pour le faire et que le Conseil a déjà pris les mesures nécessaires en ce sens. Il déclare que la FIFA et toutes les autres fédérations sportives appuient le Code mondial antidopage 2009. Il ajoute que la FIFA a adapté ses statuts, créé de nouvelles règles antidopage et a mis sur pied des unités de lutte contre le dopage afin de gérer 30 000 procédures liées aux échantillons par année, et ce, de manière conforme et efficace. Au terme de discussions avec les fédérations sportives internationales, la FIFA a présenté à l'AMA une feuille de route afin de mettre en place le Code mondial antidopage 2009. À la suite d'une rencontre fructueuse avec l'AMA le 6 avril 2009, les deux partenaires ont convenu que la FIFA était conforme au Code. M. Dvorak demande aux représentants des médias présents de s'abstenir de faire des commentaires erronés. Il cite ensuite un médecin et philosophe allemand célèbre, Friedrich Schiller, qui a déclaré, en mai 1789 (soit, il y a plus de 220 ans) que l'objectif de la science était d'être créative et novatrice tout en cherchant des solutions efficaces et simples à des problèmes complexes. Il ajoute que les médecins et les scientifiques se questionnent sans cesse et se demandent toujours s'ils sont sur la bonne voie.

Il commente ensuite le rapport du directeur général, plus précisément le point sur le Passeport des Athlètes. Il dit que les paramètres biologiques des analyses longitudinales sont prometteurs et se veulent un moyen économique de lutter contre le dopage. Le passeport biologique obtenu à la suite d'analyses de sang et d'urine répétées auprès d'un sportif durant l'année semble démontrer une manipulation inappropriée du corps humain afin d'améliorer la performance ou d'accélérer la réadaptation. Il se demande comment les sportifs réagiront à cette nouvelle approche. Dans le cadre de sa préparation pour la réunion du Conseil de fondation de l'AMA, Monsieur Dvorak a communiqué avec les quatre meilleures équipes européennes de football, notamment Arsenal FC, FC Barcelona, Chelsea FC et Manchester United. Il dit avoir reçu la confirmation que les joueurs, les entraîneurs et les directeurs étaient prêts à appuyer cette nouvelle méthode en fournissant des échantillons de sang et d'urine durant la saison régulière et après la pause de saison. La réaction des équipes confirme leur engagement à l'égard de la lutte contre le dopage. Monsieur Dvorak ajoute aussi que les équipes ont été approchées avec l'appui du président de la FIFA, Joseph Blatter, du président de l'UEFA, Michel Platini et du président des deux comités de médecine, le Dr Michel D'Hooghe.

Il propose la démarche suivante : une fois le passeport biologique en place, ce sera le moment d'effectuer des contrôles sanguins durant les compétitions. Il ajoute que les analyses de sang montrent clairement si des substances permettant d'améliorer la performance circulent dans le corps.

Il déclare enfin que la FIFA et la majorité des équipes sportives sont d'accord pour trouver des options de rechange au système actuel. Il propose au président de l'AMA et au Conseil de fondation les options suivantes : créer un groupe de travail ad hoc composé de scientifiques, des laboratoires et d'experts médico-légaux, de cliniciens, d'administrateurs et de politiciens chevronnés afin qu'ils se penchent sur la question



et présentent des solutions, en respectant la ligne de pensée du philosophe Friedrich Schiller.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont d'autres questions ou commentaires à formuler.

M. RICCI BITTI remercie d'abord le directeur général pour son rapport exhaustif. Il fait ensuite trois commentaires. Il rassure les membres en disant que les fédérations de sports individuels appuient le Code de l'AMA. Il parle ensuite de ses inquiétudes face aux médias qui ont souvent tendance à déformer nos paroles. Il ajoute que celles-ci peuvent avoir de lourdes conséquences et que nous devons demeurer vigilants lorsque nous nous adressons aux médias. Il partage le commentaire de Monsieur Pound sur la corruption et croit qu'il s'agit d'un problème qui ne cesse de s'amplifier et qui doit être abordé sur le plan d'un inventaire, vu les ressources limitées dont nous disposons. Par rapport au Salbutamol, il dit que cette substance doit rester inscrite sur la Liste des substances interdites, et ce, malgré les coûts élevés.

LE PRÉSIDENT croit que le fait d'effectuer une analyse des coûts-avantages sur les bêta-2 agonistes comporte des avantages, mais appuie la dernière intervention de ne pas retirer le Salbutamol de la Liste de substances interdites. Il ajoute que cette affaire serait traitée à l'interne et invite le directeur général à répondre aux commentaires et aux questions des membres.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL remercie les membres pour leurs interventions (dans l'ordre). Il remercie Madame De Boer pour son soutien et fait écho à ses félicitations adressées à l'Espagne. Il affirme qu'il assistera à la réunion de l'Union européenne. À Monsieur Besseberg, il dit que le document technique est entré en vigueur le 31 mai 2009 et que le docteur Olivier Rabin fournirait plus de détails sur certains aspects scientifiques à l'extérieur de la réunion. Il dit à Monsieur Gerrard que sa question avait été traitée par le président et qu'il ne souhaitait pas rajouter de commentaire en ce sens. Au professeur Ljungqvist, il dit comprendre le choix terminologique qu'il propose, soit « analyses plus poussées » plutôt que « ré-analyses ». Il regrette ce lapsus sémantique. Il confirme qu'il visitera la Russie et qu'il présenterait un plan stratégique à la réunion du Comité exécutif de septembre. Relativement aux commentaires de Monsieur Pound, il déclare qu'il ne souhaitait pas que l'AMA étende son mandat au chapitre de la corruption. Il ajoute avoir inclus ce point dans son rapport parce que le secrétaire général d'Interpol a jugé que l'AMA était l'organisme le mieux disposé à aborder cette question et à en discuter. Il remercie ensuite Monsieur Lissavetzky pour ses paroles encourageantes et pour les mesures qu'il a prises dans le cadre du dossier du Standard international pour la protection des renseignements personnels. Il remercie également Madame Ukishima du Japon pour son soutien et son engagement dans la lutte contre le dopage et aussi pour l'organisation du Symposium sur le dopage sanguin. Il remercie le vice-président de la Russie et confirme qu'il sera heureux de visiter son pays le mois suivant. Il dit au professeur Dvorak qu'il sera heureux d'évaluer de plus près la question du projet avec la FIFA et l'UEFA sur le passeport sanguin et les analyses longitudinales. Il ajoute qu'il s'agit là d'une avancée importante en matière de lutte contre le dopage et se dit encouragé par ses commentaires et son invitation à collaborer. Il dit à Monsieur Ricci Bitti que les communications posaient parfois des problèmes à l'AMA. Il ajoute que nous devons toujours émettre des commentaires transparents aux médias. Il lui dit aussi que nous n'avons malheureusement pas de contrôle sur la manière dont ces informations étaient reprises dans les médias.

## DÉCISION

Il est pris note du rapport du Directeur général.

### **4. Opérations / Gestion**

#### **4.1 10<sup>e</sup> anniversaire de l'AMA**

LE PRÉSIDENT informe les membres du Conseil que la prochaine réunion se tiendra en décembre, à Stockholm. Il ajoute qu'il apprécie le soutien fourni par le gouvernement de la Suède et espère que cet événement saura souligner l'excellent travail accompli au cours des 10 dernières années.

PR LJUNGOVIST est heureux de souhaiter la bienvenue à tous les membres qui visiteront Stockholm en décembre. Il informe les membres qu'une équipe de Suède était sur place pour comprendre toutes les exigences liées à la préparation d'une telle réunion.

#### DÉCISION

Il est pris note des renseignements relatifs au 10<sup>e</sup> anniversaire de l'AMA.

#### **4.2 Protocole d'entente avec Interpol**

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires sur ce point.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL annonce qu'une réunion aura lieu le 15 juin 2009 avec le gouvernement français et Interpol.

#### DÉCISION

Il est pris note du Protocole d'entente avec Interpol.

#### **4.3 Indicateurs de performance opérationnels - 2008 et 2009**

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires sur ce point.

#### DÉCISION

Il est pris note des Indicateurs de performance opérationnels - 2008 et 2009.

#### **4.4 Absentéisme dans les comités permanents – Modification de l'Article 11 des Statuts de l'AMA**

LE PRÉSIDENT fait référence au document dans le dossier des membres, dans lequel on demande au Conseil de fondation d'accepter une modification aux Statuts de l'AMA.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL rappelle aux membres la nature de cette question et le fait qu'elle a déjà été abordée lors de la réunion du Comité exécutif en novembre 2008, et que la direction de l'AMA avait alors été mandatée de soumettre au Conseil de fondation pour approbation une clause concernant les absences dans les comités permanents et les pénalités rattachées à ces absences.

M. POUND affirme qu'il serait souhaitable de prendre en considération un nombre limite d'absences et mentionne que c'était une situation injuste pour les membres qui participaient assidûment aux réunions.

LE PRÉSIDENT accueille cette remarque et partage son point de vue sur la nécessité de mettre en place un mécanisme efficace qui limiterait le taux d'absentéisme et réduirait la tâche des membres présents aux réunions.

M. POUND ajoute que les commentaires des membres absents ne peuvent enrichir les réunions et cette dimension s'avère plus problématique que la tâche additionnelle aux membres présents aux réunions.

LE PRÉSIDENT demande si les membres du Conseil de fondation acceptent la modification. Tous sont pour la modification proposée à l'article 11

#### DÉCISION

La modification proposée à l'article 11 des Statuts de l'AMA est acceptée.

#### **4.5 Confirmation de la composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses**

LE PRÉSIDENT indique que, pour des raisons prescrites par la loi, le Conseil de fondation doit accepter la composition du Conseil de fondation, que les noms des membres étaient requis selon la Loi suisse, et que la confirmation de la composition devait être déposée deux fois par année au registre du commerce suisse.

#### DÉCISION

La composition du Conseil de fondation est entérinée.

#### **4.6 Mise à jour : Programmes des Observateurs indépendants et de sensibilisation des sportifs**

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires sur ce point. Comme aucune question n'est formulée, le président prend note de ce point.

#### DÉCISION

Il est pris note de la mise à jour aux Programmes des Observateurs indépendants et de sensibilisation des sportifs

### **5. Finance**

#### **5.1 Mise à jour : Finance**

SIR REEDIE émet un bref commentaire en guise d'introduction en disant que notre expert-réviseur de PriceWaterhouseCoopers, M. Félix Roth, ferait une présentation sous l'article 5.3.

## **5.2 Contributions des gouvernements / du CIO**

SIR REEDIE réfère aux documents du dossier des membres et rapporte qu'au 8 mai 2009, l'AMA avait récolté 82% des contributions des autorités publiques. Il explique que les contributions des gouvernements ne devaient plus être faites en versements égaux par le Comité international olympique. Cette situation était en raison d'une entente entre l'AMA et le CIO d'effectuer des versements mensuels égaux. Il ajoute que cette situation était plus rentable. Il souligne l'effort extraordinaire qui s'est soldé par une récolte de 100% des contributions l'année dernière et dit souhaiter atteindre cet objectif encore une fois cette année.

## **5.3 Comptes de fin d'année 2008**

SIR REEDIE explique que ces comptes ont été établis avec la collaboration des experts-réviseurs de PriceWaterhouseCoopers. Ils se présentent sous la forme exigée par les IFRS (Standards internationaux de compte rendu financier). Il dit avoir présenté ces Comptes au Comité exécutif la veille et se dit prêt à répondre à toutes les questions des membres à ce sujet. Il invite le président à soumettre les Comptes au Conseil de fondation pour approbation et ratification. Il demande ensuite à Monsieur Roth de présenter son rapport.

M. ROTH remercie d'abord le Conseil de fondation de lui donner l'occasion de présenter le rapport des experts-réviseurs sur les comptes annuels 2008 de l'AMA.

Il dit aux membres que sa firme a préparé deux rapports, notamment un rapport sommaire présenté au Conseil de fondation pour approbation et un autre plus exhaustif soumis au Comité exécutif et en conformité avec la loi suisse. Il confirme n'avoir décelé aucune anomalie importante dans le rapport détaillé. Il ajoute que le format du Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels a changé depuis l'année passée en raison des modifications apportées aux *International Standards for Auditing* et à la loi suisse. L'opinion d'audit est demeurée inchangée

Les conclusions du rapport indiquent que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont une présentation fidèle et sincère de la situation financière, le résultat des opérations et la trésorerie sont conformes aux IFRS et les états financiers satisfont également à la réglementation suisse et à l'Acte de fondation. Il atteste qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Les états financiers, préparés sous la forme exigée par les IFRS (Standards internationaux de compte rendu financier), n'ont pas beaucoup varié par rapport à l'année précédente. Il souligne que les chiffres sont présentés en deux colonnes, soit en dollars américains et en francs suisses, devise officielle de l'AMA. Il commentera donc les colonnes en francs suisses. Par rapport à la rubrique « actifs », il déclare que ces derniers représentaient 34 millions de francs suisses à la fin de 2008, notamment en « actifs circulants » et en « placements disponibles à la vente » de 13.2 millions de francs suisses. Il ajoute que l'augmentation des « immobilisations corporelles » était due à l'achat de matériel informatique et que l'augmentation des

« immobilisations incorporelles » était due, quant à elle, à des investissements faits dans le système ADAMS et dans d'autres logiciels.

Relativement à la section « passifs et fonds propres », il déclare que le principal changement touchait une baisse au niveau des « fonds propres » passant de 33 millions de francs suisses à 31 millions de francs suisses. Il explique cette baisse par un léger « excédant de dépenses sur revenus » en 2008 et par une évolution du taux de change provoquant ainsi une perte de transaction dans les états financiers (dollars américains vs francs suisses).

En ce qui a trait aux « états des activités », il déclare que les « contributions annuelles » sont demeurées stables en francs suisses et ont connu une augmentation en dollars américains. Des 26,8 millions de francs suisses en contributions annuelles, 25,3 millions de francs suisses étaient liés aux contributions de 2008 et le reste des paiements provenaient d'années antérieures.

M. Roth ajoute que les « dépenses » en francs suisses étaient demeurées stables, mais que celles en dollars américains avaient connu une hausse. Il explique que la principale variation d'une année à l'autre touchait surtout les « frais de consultants sur projets », notamment ceux rattachés aux cas Landis.

Quant aux « produits financiers (charges) », il souligne une perte relativement au change cette année comparativement au gain réalisé l'année précédente. Au final, il compare les « excédents de dépenses sur revenus » en 2008 et les « excédents de revenus sur dépenses » en 2007.

SIR REEDIE souhaite expliquer certains points présentés par Monsieur Roth. Il mentionne deux questions mineures soulevées par les experts-réviseurs dans leur rapport. L'une de ces suggestions touche notre connaissance du système IFRS et l'autre touche les TI.

Il invite les membres à consulter l'Annexe 3 des Comptes 2008 : Chiffres réels vs Budget (*Actual vs Budget* en anglais seulement). Il se reporte à la dernière page et fait remarquer un déficit de 679 K US. Même si ces chiffres semblent inquiétants, il explique que le budget avait un déficit de 2,138 M \$, ce qui signifie que les comptes de cette année ont connu une hausse de 1,5 M \$ par rapport à l'an passé. Il signale qu'il s'agit d'une amélioration appréciable.

Il explique ensuite que l'AMA a dépensé les sommes excédantes pour acheter du matériel informatique. Il explique que l'AMA a d'abord voulu louer cet équipement, mais a choisi de l'acheter lorsqu'une occasion plus rentable s'est présentée.

Il se reporte à la page 2, sous la rubrique Juridique et Finance (*Legal & Finance*), et explique que ce département a bénéficié d'un budget révisé de 1,8 M \$ et qu'il a réussi à le dépasser de 10%. Il explique que cette situation était due au cas Landis.

Par rapport à la section Technologies de l'information (*Information Technologies*), à la page 4, il mentionne qu'il y a eu une hausse importante en raison de l'achat de matériel informatique.

Il ajoute que les réunions engendrent des coûts très élevés.

SIR REEDIE demande au président s'il peut soumettre officiellement les Comptes de fin d'année 2008 au Conseil de fondation pour approbation, puisqu'aucune question n'a été soulevée.

#### DÉCISION

Les Comptes de fin d'année 2008 sont approuvés.

#### **5.4 Comptes trimestriels 2009 (1<sup>er</sup> trimestre)**

SIR REEDIE poursuit au point 5.4 « Comptes trimestriels 2009 (1<sup>er</sup> trimestre) », où il dit n'avoir rien de particulier à rajouter.

#### DÉCISION

Il est pris note des Comptes trimestriels 2009.

#### **5.5 Projet de budget 2010**

Par rapport au point 5.5, « Projet de budget 2010 », SIR REEDIE informe les membres qu'il n'a pas de données à présenter. Il dit avoir eu l'occasion d'échanger avec ses collègues des autorités publiques et souhaite prendre en compte leurs commentaires et les présenter à la prochaine réunion du comité Finance en juillet, et ce, afin de préparer un budget plus détaillé qu'il pourra présenter au Comité exécutif en septembre et au Conseil de fondation en décembre, à Stockholm.

#### DÉCISION

Il est pris note du Projet de budget 2010.

#### **5.6 Approbation du budget 2010 – Modification à l'article 13 des Statuts de l'AMA**

SIR REEDIE note que le 5.6 doit être soumis à l'approbation des membres. Il demande que les membres révisent l'échéancier pour l'approbation du budget qui est habituellement fixé en novembre, en vertu des Statuts. Cette modification permettrait à l'Agence de déposer le budget deux jours plus tard que prévu en raison des prochaines réunions qui se tiendront au début de décembre à Stockholm, plutôt qu'en novembre à Montréal, comme c'est habituellement le cas.

LE PRÉSIDENT demande aux membres d'approuver le point 5.6, soit qu'une modification soit apportée aux Statuts en ce qui a trait à la présentation du Budget le 30 novembre. Cette modification doit permettre que le budget soit déposé deux jours plus tard que prévu en raison des prochaines réunions qui se tiendront en décembre à Stockholm le 2 décembre 2009, plutôt qu'en novembre à Montréal, comme c'est habituellement le cas.

#### DÉCISION

L'approbation du budget 2010 de l'AMA se fera exceptionnellement le 2 décembre 2009 plutôt qu'en novembre comme le stipulent les Statuts de l'AMA.

En conclusion, M. JOHANSSON réitère les mots de bienvenue à Stockholm formulés par le professeur Ljungqvist. Il explique que la politique antidopage du gouvernement de Suède repose sur trois piliers : 1) tout le travail des fédérations sportives et des ONAD suédoises, 2) une réglementation rigide, et enfin 3) le

professeur Ljungqvist lui-même. Il souligne son travail exceptionnel. Il exprime ensuite ses salutations au nom du ministre du Sport qui n'a pu assister à la réunion du Conseil de fondation.

MR JOHANSSON accueille le prochain projet de budget 2010 et souligne la récolte de 100% des contributions des partenaires, ce qui témoigne de leur engagement sérieux.

M. REEDIE ajoute un dernier commentaire et se dit confiant de ce que l'avenir réserve.

## **6 Juridique**

LE PRÉSIDENT invite Monsieur Niggli à présenter ses mises à jour juridiques.

### **6.1 Mise à jour : Juridique**

M. NIGGLI souligne deux cas. Il aborde d'abord l'Opération Puerto et annonce une bonne et une moins bonne nouvelle. Le juge espagnol avait décidé de classer l'enquête, mais les autorités espagnoles, l'UCI et l'AMA ont fait appel de cette décision et la cour d'appel a annulé la décision de classer la procédure. L'affaire passera donc en phase d'audition et le docteur Fuentes subira son procès. D'un autre côté, M. Niggli a affirmé que l'AMA n'avait toujours pas eu accès aux éléments de preuve recueillis dans le cadre de cette affaire, à cause de la résistance du juge à partager cette information.

Relativement à l'affaire Valverde, il déclare que la cause n'avait toujours pas avancé parce que l'AMA n'était pas en mesure de prouver que la pièce maîtresse, soit la poche de sang saisie dans le cadre de l'Opération Puerto, appartenait à M. Valverde. Il explique aussi que l'AMA avait essayé d'obtenir une partie du contenu de la poche de sang du juge espagnol en ayant recours à la collaboration civile ou au TAS et que ce droit nous avait été refusé à chaque tentative.

Il explique ensuite que le gouvernement italien, par l'entremise du CONI et de la loi pénale, peut obtenir la collaboration sur le plan pénal. Ils ont ainsi pu accéder à la poche de sang pour en ramener une partie en Italie, dont la poche de sang de Monsieur Valverde. Le juge espagnol a accepté de remettre la poche, les forces policières en ont pris possession et l'ont ramenée en Italie. Toutefois, à son retour de vacances, l'autre magistrat a renversé l'ordre de la cour. Malheureusement, la poche de sang avait déjà été transférée; il ne restait donc plus grand-chose à faire. Les forces policières italiennes ont comparé l'ADN du sang provenant de la poche avec les échantillons de sang prélevés lors des compétitions récentes et ont pu confirmer que la poche de sang qui se trouvait à Barcelone appartenait bel et bien à Monsieur Valverde. Le procureur du CONI et le ministère public italien ont engagé une procédure (pénale et disciplinaire) contre le cycliste. L'AMA suit l'affaire de très près et envisage de se joindre à la procédure pénale en Italie, afin d'avoir la possibilité d'accéder au dossier et à certains éléments de preuves.

M. Niggli affirme que les choses avançaient, mais qu'elles étaient parfois complexes. Il a bon espoir que les choses avanceront une fois les preuves accessibles. Il ajoute que toutes ces procédures nous faisaient perdre beaucoup de temps et d'énergie et que la cause devrait être entendue à la fin de mai.

Il attire ensuite l'attention des membres sur le cas flamand concernant le système de localisation. Une plainte formulée par le représentant d'un groupe de 65 sportifs a été déposée devant le Conseil d'État civil de la région de Flandre. Le fondement de cette plainte repose sur l'allégation que les exigences en matière d'informations sur la localisation enfreignent le droit constitutionnel à la vie privée des sportifs. Il dit ne pas savoir si les règles de procédure ont été respectées et doute fort du succès de cette cause et soupçonne même les sportifs de vouloir porter la cause devant une instance supérieure, c.-à-d. la Cour européenne des Droits de l'homme. Il explique que l'AMA a néanmoins décidé d'intervenir afin d'expliquer en quoi consistent les notions de localisation et de donner à la cour toutes les informations pertinentes qui lui permettront de prendre une décision éclairée. Cette cause sera entendue le 4 juin. M. Niggli ajoute qu'il fournira des renseignements additionnels au moment opportun.

Le dernier point qu'il présente touche l'haltérophilie et les sportifs arméniens. Il donne une mise à jour au Comité en disant que le CIO avait fourni des échantillons appartenant à ces sportifs arméniens recueillis dans le cadre des Jeux. L'AMA a réussi à faire des comparaisons d'ADN et a confirmé que les premiers échantillons et les échantillons les plus récents ne provenaient pas des mêmes athlètes. Il s'agit donc d'un cas flagrant de manipulation d'échantillon (du moins pour un athlète). Il ajoute que cette information a été signalée à l'IWF, que l'IWF a confirmé à l'AMA que les mesures disciplinaires appropriées seraient prises. M. Niggli a enfin affirmé que même si cette cause était en cours, elle avançait en raison des preuves solides mises de l'avant.

LE PRÉSIDENT demande si quelqu'un a des questions ou des commentaires à formuler.

#### DÉCISION

Il est pris note des mises à jour au rapport juridique.

### **6.2 Protocoles pour la coordination d'enquêtes et le partage d'informations et de preuves antidopage**

LE PRÉSIDENT reporte ce point en décembre puisque la Direction doit encore se pencher sur la question. Il prend note de ce point.

#### DÉCISION

Il est pris note des mises à jour aux Protocoles.

## **7. Code mondial antidopage**

### **7.1 Révision du Code, Plan de supervision de la conformité du Code : 2009-2015**

M. ANDERSEN demande aux membres du Comité de passer en revue le document révisé : Annexe 1 du point 7.1 à l'ordre du jour, puisque des précisions ont été apportées la veille. Il explique que l'AMA a examiné le processus depuis la mise en oeuvre de la première version du Code en 2001 jusqu'à son entrée en vigueur en janvier 2009. Il mentionne qu'il y a eu des problèmes avec le rapport de conformité



prévu en 2006, reporté en 2008, puis reporté à nouveau en mai 2009 par le Conseil de fondation. Il dit avoir passé en revue le système à la fin de 2008, au moment où il devait produire un rapport de conformité pour le Code 2003 et en sachant qu'une version révisée du Code entrerait en vigueur deux mois plus tard (en janvier 2009). Il avoue que cette situation n'était pas idéale, mais qu'il s'est tout de même plié à l'exercice. Il fait référence au tableau (Annexe 1) présentant les données de 2009 à 2015.

Il relate sa rencontre avec l'UNESCO et le Conseil de l'Europe, prévue afin de synchroniser les rapports de conformité, tant avec le Code qu'avec les conventions respectives (UNESCO et Conseil de l'Europe).

Il ajoute qu'en temps normal, il présenterait un rapport de conformité à la fin de 2010. Il propose de reporter ce rapport en 2011, puis d'effectuer un rapport tous les deux ans par la suite. Ce qui signifie qu'on reporterait d'une année le rapport de conformité au Code, mais qu'on présenterait un rapport de conformité intérimaire dans le cadre de chaque réunion du Comité exécutif et du Conseil de fondation. Il demande aux membres d'approuver le calendrier proposé. Une fois ce calendrier approuvé, la révision du Code se ferait en 2012 et une étape finale se ferait en 2013 avec une Conférence mondiale. Dès lors, une version révisée du Code entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

LE PRÉSIDENT affirme qu'une recommandation avait été présentée au Comité exécutif la veille et demande ensuite aux membres s'ils avaient des questions ou des commentaires à ce sujet.

M. POUND dit qu'il s'agit d'une idée constructive. Il explique ensuite les difficultés entourant la production d'un rapport officiel de conformité au Code. Par exemple, si un sport X était déclaré non-conforme en novembre 2011, l'AMA subirait des pressions de reporter son rapport de conformité après les Jeux de Londres. Et comme les Jeux ont lieu tous les deux ans, l'AMA se retrouverait toujours dans une situation compliquée. M. Pound est d'avis que notre crédibilité et la lutte contre le dopage dans le sport pourraient en souffrir en raison de ces pressions. Il déclare que les individus réagissent mieux lorsque les échéances sont claires et déterminées. Nous devons donc fixer des délais bien déterminés afin d'éviter toute situation fâcheuse.

LE PRÉSIDENT rassure les membres en leur disant que l'aspect de la non-conformité fait partie du programme. Il promet de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin de mettre en place un processus pour que les rapports de conformité soient dûment remis aux parties concernées. Il demande au Conseil d'approuver la stratégie établie par Monsieur Andersen et son équipe.

#### DÉCISION

Le Plan de révision, de conformité  
et de supervision du Code (2009-2015) est approuvé

### **7.1. 1 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le dopage dans le sport 2013**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL annonce qu'une 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le dopage dans le sport se tiendrait en novembre 2013 et que nous avons l'approbation pour chercher des candidats souhaitant accueillir cette conférence. Il affirme que le processus débiterait sous peu et qu'il présenterait des rapports régulièrement.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à formuler et prend note de ce point.

### DÉCISION

Confirmation de la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le dopage dans le sport 2013.

## **7.2 Rapport sur la mise en place du Code et la conformité**

M. ANDERSEN explique les éléments-clés aux membres. Il rappelle le rôle de l'AMA et les conséquences de la non-conformité, en vertu de l'article 23.4. Il passe en revue les points de son rapport, notamment : la prolongation de l'échéance de 2006 à 2008 puis à 2009, la portée des rapports de conformité, les exigences de base afin de se conformer au Code, plus particulièrement en ce qui a trait à l'article 2, le droit de l'AMA de faire appel, le respect des Standards internationaux et l'implantation d'un programme de contrôles hors compétition.

En ce qui concerne la conformité avec le Code 2003, il affirme que le processus s'était terminé le 31 décembre et que lui et son équipe continuaient à soutenir les partenaires en matière de conformité au Code entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Il est heureux de rapporter que les progrès réalisés dans une courte période de temps sont importants.

Il rappelle aux membres que cinq FI n'avaient pas de programme de contrôle hors compétition en novembre 2008 et annonce que cette situation avait maintenant changé.

Il recommande enfin aux membres de d'approuver son rapport.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à formuler.

M. JOHANSSON déclare qu'il serait important, à l'avenir, d'inclure des versions du rapport dans différentes langues pour ceux dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Il demande ensuite si la conformité au Code de 2009 comportait des problèmes sur le plan technique ou de la mise en place, particulièrement pour les ONAD.

M. POUND fait quelques observations. Il dit d'abord que le langage utilisé dans le rapport était très « atténué ». Il fait référence à la terminologie « in line with the Code » et se demande ce que l'expression signifiait. Cette terminologie réfère-t-elle précisément à la notion de conformité ? À titre de membre du CIO, il confirme que certains sports n'effectuent pas de contrôles hors compétition. Il insiste sur l'importance de la conformité ou de la non-conformité. Il ne doit pas y avoir de demi-mesure. Il pousse donc la Direction à adopter une terminologie directe et transparente et à se pencher sur les cas de non-conformité. Nous pourrions ensuite décider de leur sort.

LE PRÉSIDENT rétorque que le rapport évoluerait et se simplifierait avec le temps. Il ajoute que l'AMA fournirait toutes les informations de conformité au CIO de manière appropriée.

M. ANDERSEN explique que le processus était complexe sur le plan de la gestion. Il ajoute que la terminologie « in line with » fait référence à la notion « selon les normes ». Il signale que les recommandations futures incluraient les parties qui sont conformes au Code et celles qui ne le sont pas. Quant à la traduction, il dit que les parties concernées se consacraient actuellement à cette tâche. De plus, la terminologie « in line with » a été choisie en attendant que le Conseil propose une terminologie plus adéquate.

M. POUND réitère son inquiétude quant à l'expression « in line with ». Il croit que les termes « conformes » et « non conformes » seraient plus appropriés. Il souhaite que le Conseil prenne une décision à cet égard lors de la prochaine réunion. Il croit que cette question est beaucoup trop importante pour ne pas y apporter les précisions adéquates.

LE PRÉSIDENT prend note de ce point et assure que la question terminologique sera précisée.

LE PRÉSIDENT demande ensuite au Conseil d'approuver le point 7.2 sous deux volets, soit d'accepter le rapport sur la mise en place du Code et la conformité entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et deuxièmement d'approuver le rapport intérimaire afférent au Code qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, tout en prenant note de l'article 23.4 du Code 2003 qui stipule que l'AMA a l'obligation de remettre des rapports de conformité aux partenaires au moment opportun.

#### DÉCISIONS

Le rapport 2003 sur la mise en place du Code et la conformité est approuvé.

Il est pris note du rapport 2009 sur la mise en place du Code et la conformité et des moyens de rapporter dans l'avenir.

### **7.3 Mise à jour : Standards internationaux**

LE PRÉSIDENT note qu'il n'y a aucune mise à jour pour ce point. Il demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à formuler.

MME SCOTT pose une question sur le site Web de l'AMA qui demande aux sportifs de soumettre leurs conseils et commentaires relativement à la localisation. Elle se demande aussi si les résultats étaient compilés et si elle pouvait consulter le rapport.

M. NIGGLI lui répond que les commentaires des sportifs seraient bientôt transférés dans ADAMS. Il ajoute que lui et son équipe travaillaient sur ce dossier en continu.

LE PRÉSIDENT demande s'il y a d'autres questions ou commentaires.

MME BOKEL dit qu'il est important que les sportifs utilisent ADAMS et que l'AMA continue à rendre ce système convivial.

#### DÉCISION

Il est pris note du Standard international

## **8. Département / Programmes – Décisions et activités principales**

## 8.1 Communications

MME MASSE invite les membres du Conseil à passer en revue le rapport détaillé fourni. Elle souligne ensuite les points saillants et les principales activités de son département, notamment les relations avec les médias, les publications, le programme de sensibilisation des sportifs, le tableau de bord du site Web (statistiques). Elle dit que l'AMA a été l'hôte du 4<sup>e</sup> Symposium pour les médias au musée olympique de Lausanne, en février. Au cours de cet événement, le président John Fahey a prononcé un discours d'introduction portant sur l'état de la lutte contre le dopage. Le directeur général de l'AMA, David Howman, quant à lui, a présenté les mises à jour sur les activités et les défis de l'Agence et le directeur médical de l'AMA, le Dr Alain Grenier, a fourni les derniers développements en matière de Passeport de l'Athlète. De plus, la période de questions-réponses de 90 minutes a suscité beaucoup d'intérêt et de couverture.

Relativement aux relations de l'AMA avec les médias, Madame Masse déclare que l'Agence recevait plus de 200 demandes par mois provenant des médias et que Frederic Donzé répondait à chacune d'elles. Elle ajoute qu'une moyenne de 10 nouvelles étaient publiées sur notre site Web tous les mois.

Elle aborde le point des publications en parlant de la dernière édition du magazine Franc Jeu et du premier sondage destinés aux lecteurs, qui nous permettra d'améliorer la publication. Elle ajoute que l'AMA publiera un numéro spécial en novembre à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire.

En ce qui a trait aux événements liés aux programmes de sensibilisation des sportifs, elle dit qu'il s'agit d'un programme très important au sein de l'AMA. Elle souligne quelques événements qui se tiendront en 2009 et en 2010. Elle explique ensuite de quoi était constitué un modèle de sensibilisation des sportifs efficace.

Elle passe en revue les statistiques du site Web et déclare que le site Web avait connu un accroissement du volume du trafic de 11% par rapport à l'année dernière. Elle note également que ces données continuaient de croître pour tous les continents.

Elle attire l'attention des membres sur les pages les plus fréquemment visitées du site Web, dont les 6 plus populaires sont : la Liste des substances interdites, le Code mondial antidopage, les documents en langues étrangères, les AUT, les Standards internationaux et ADAMS. Elle explique ensuite comment les visiteurs trouvaient l'AMA en ligne et mentionne enfin la refonte du site Web qui se terminera en octobre.

En l'absence du président du Comité des sportifs, Monsieur Fetisof, elle rapporte que les membres du Comité se réuniraient les 20 et 21 août, à Berlin, dans le cadre des Championnats du monde de l'IAAF. À ce jour, 13 des 17 sportifs avaient confirmé leur participation à cette réunion. Elle remercie enfin l'IAAF pour son soutien à ce jour.

### DÉCISION

Il est pris note du rapport du département Communication, y compris le rapport du président du Comité des sportifs.

## 8.2 Science

### 8.2.1 Rapport du président du Comité Santé, médecine et recherche

PR LJUNGOVIST rapporte que le Comité Santé, médecine et recherche n'avait pas encore tenu de réunion cette année, mais qu'il comptait le faire en septembre. Il ajoute que les travaux se poursuivaient.

En ce qui concerne les analyses plus poussées effectuées à Pékin, il dit qu'il s'agit là d'un exemple parfait de coopération entre l'AMA et des industries pharmaceutique et biotechnologique. Il insiste sur le fait que cette collaboration est essentielle afin d'assurer le succès de nos démarches en matière de lutte contre le dopage.

Il invite les candidats à présenter une demande de subvention pour la recherche avant le 15 mai.

En ce qui a trait aux exigences liées à l'accréditation des laboratoires, il ajoute que les laboratoires n'étaient pas accrédités à vie et explique le processus lié aux exigences et à la supervision.

Il mentionne un nouveau document sur l'EPO, approuvé par le Comité exécutif, et exprime ses remerciements au Japon pour l'organisation du Symposium sur le dopage sanguin qui se tiendra à Tokyo, en novembre. Il est d'avis qu'un tel événement est très important afin de se tenir à jour sur les questions de dopage sanguin.

DR RABIN souligne à son tour l'importance de la collaboration entre l'AMA et des industries pharmaceutique et biotechnologique. Il est important de développer cette collaboration davantage.

Il met aussi l'accent sur la nécessité de travailler de concert avec les grands organismes pharmaceutiques, notamment la FDA, l'EMA ou la KIKO au Japon. Il espère former des partenariats avec ces organismes dans les mois à venir.

LE PRÉSIDENT demande s'il y a des questions ou des commentaires.

M. POUND formule une question sur le Salbutamol et les coûts de gestion du système. Il se demande s'il serait approprié que nous recevions des demandes de subventions pour des recherches qui porteraient sur ce sujet précis.

Il propose ensuite d'offrir une forme de reconnaissance aux entreprises ou aux industries qui nous aideraient à obtenir renseignements importants sur les nouvelles substances.

PR LJUNGOVIST lui répond qu'une partie du budget de recherche était consacré à ce sujet. Il ajoute que certaines entreprises avaient exprimé leur réticence à l'égard d'une association au concept du dopage, perçu comme très négatif. Cette perception prévalait avant que l'AMA ne collabore avec les gouvernements et les autorités publiques. Il explique que les choses ont changé et que les industries pharmaceutiques ont maintenant compris l'importance de cette question. Il est aussi d'avis que nous devrions reconnaître leur collaboration d'une façon ou d'une autre.

LE PRÉSIDENT est aussi d'accord avec cette suggestion et rappelle tout le retentissement publicitaire suscité, surtout en ce qui a trait au CERA, et tout le prestige pour l'industrie pharmaceutique. Il ajoute que l'AMA trouverait un moyen de reconnaissance pour souligner leur collaboration.

## DÉCISION

Il est pris note du rapport du Comité Santé, médecine et recherche.

### **8.2.2 Projet de Liste des interdictions 2010**

DR RABIN rapporte que le Comité s'était déjà réuni pour développer un projet de Liste des interdictions 2010. Ce document a été transmis le 5 mai 2009 à 1 500 partenaires qui devaient fournir leurs commentaires avant le 31 juillet 2009. Il explique que ces commentaires seront compilés et présentés au Comité Liste, puis au Comité Santé, médecine et recherche en septembre. Une copie révisée de ce document sera présentée à la réunion du Comité exécutif de septembre. Il invite les partenaires à envoyer tous leurs commentaires.

LE PRÉSIDENT demande s'il y a des questions ou des commentaires.

### DÉCISION

Il est pris note des mises à jour au projet de Liste des interdictions 2010.

## **8.3 Éducation et Programme de développement**

### **8.3.1 Rapport du président du Comité Éducation**

M. BOUCHARD fait son intervention au nom de l'honorable Gary Lunn qui n'a pu se présenter à la réunion. M. Bouchard parle du rôle du Comité Éducation dans la lutte contre le dopage et insiste sur l'importance des programmes d'éducation afin de promouvoir le sport exempt de dopage et d'influencer les enfants.

Il présente certaines recommandations faites dans le rapport du Comité Éducation au cours des dernières années et apporte des mises à jour sur leur mise en place. L'une des recommandations propose de continuer à éduquer les jeunes sportifs de façon ludique et captivante. Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant, notamment la mallette des entraîneurs, le programme Génération Franc Jeu, et des partenariats avec différents ministères de l'Éducation afin de créer un projet-pilote qui intégrera l'éducation antidopage dans les programmes scolaires.

Il souligne la nécessité et l'importance de la recherche en sciences sociales afin de mieux comprendre le phénomène du dopage. Il mentionne également l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal à ce chapitre. En conclusion, il encourage l'AMA et ses partenaires à continuer à investir le temps et les ressources afin d'éduquer la jeunesse et les sportifs. Il invite Monsieur Koehler à apporter des précisions sur certaines activités du département.

M. KOEHLER présente un bref survol des activités touchant l'Éducation à l'AMA. Il dit que la détection et la dissuasion étaient des aspects clés utilisés pour éduquer les sportifs. Il ajoute que l'AMA centrait ses activités de prévention sur les jeunes.

Il parle ensuite des outils développés : les mises à jour apportées aux mallettes éducatives, le programme Génération Franc Jeu qui vise les jeunes sportifs et qui sera lancé dans le cadre des Jeux olympiques de la Jeunesse en 2010, un concours en Asie sur les valeurs Franc Jeu, le partenariat avec l'éditeur Chooseco et les livres de la collection Choisis ta propre aventure, un nouveau dépliant présentant les risques du dopage, etc.

Il présente ensuite les deux livres de la collection Choisis ta propre aventure : *Courir vers la gloire*, destiné aux jeunes de 12 ans et plus et *Toujours dernier*, dont le public cible est âgé de 6 à 11 ans. Il explique le concept de ces livres et les thèmes qui y sont abordés, notamment le dopage, la compétition, les choix que l'on fait et les conséquences de nos gestes, le crime organisé, la tricherie, les valeurs, la culpabilité, la violation des règles, etc.

Il explique comment le partenariat avec Chooseco s'est formé et ajoute que cette maison d'édition a déjà publié – un nombre important de copies de leurs livres. Il souhaite ensuite la bienvenue à l'auteur, Monsieur Ray Montgomery et l'invite à donner plus de détails sur ce projet et sur sa collection.

M. RAY MONTGOMERY remercie d'abord le Conseil de fondation pour son accueil. Il partage ensuite sa passion pour les sports, l'écriture et les jeunes athlètes. Il parle aussi de son inquiétude à l'égard du dopage et explique son approche en détail, notamment le choix des éléments mis de l'avant dans ses livres et le principe que les lecteurs peuvent faire des choix, se retrouver dans une situation de jeu de rôle sans devoir subir les véritables conséquences de la vraie vie. Il donne ensuite un exemple concret qui donne aux membres un aperçu de sa démarche. Il parle ensuite de ses livres, exempts de paroles moralisatrices, traduits en 38 langues et universels. Enfin, il souligne l'importance de rejoindre les jeunes et remercie l'AMA pour sa précieuse collaboration.

M. KOEHLER ajoute que les livres que les membres ont en main sont des exemplaires en prépublication et que les copies finales leur seront remises plus tard.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des commentaires ou des questions à formuler.

M. SCHAMASCH félicite le département Éducation pour son travail exceptionnel. Il demande à Monsieur Koehler s'il peut donner des informations sur les experts médicaux consultés lors de la préparation du dépliant sur les risques du dopage sur la santé et si l'AMA disposait d'un inventaire des programmes d'éducation actuels afin d'éviter toute redondance, surtout en cette période économique plus restreinte.

M. KOEHLER lui répond que le dépliant sur les risques du dopage sur la santé était toujours en cours et qu'il avait déjà consulté des experts médicaux de l'AMA. Une fois la version définitive rédigée, il compte obtenir l'opinion d'autres experts avant la publication et la distribution. Il rapporte que l'AMA possédait une bibliothèque virtuelle et qu'il avait puisé dans les ressources des nombreux partenaires pour créer cette bibliothèque virtuelle. Enfin, il le rassure en lui disant que l'AMA ne réinventerait pas la roue d'un projet à l'autre.

LE PRÉSIDENT remercie la maison d'édition Chooseco et Monsieur Montgomery pour son engagement. Il appuie à 100% ce programme de même que les programmes scolaires. Il demande aux membres de continuer à fournir leurs commentaires sur cette question et de passer en revue le plan quinquennal sur la recherche sociale. Il remercie aussi Monsieur Koehler et l'invite à passer au point 8.3.2.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport du département Éducation.

### **8.3.2 Programme de développement antidopage**

M. KOEHLER donne un bref aperçu des organisations régionales antidopage (ORAD). Il explique que le programme a d'abord été créé pour aider les plus petits pays à mettre en place leur programme de lutte contre le dopage. Il déclare qu'il existe actuellement 15 ORAD dans 122 pays. Il souligne l'importance de telles organisations et explique en détail leur fonctionnement. Il explique aussi le rôle de soutien de l'AMA ainsi que les tâches des bureaux des ORAD dans différents pays, notamment la coordination des contrôles, la coordination des programmes d'éducation et d'information pour les régions, la gestion des résultats, la formation de comités des AUT, l'obtention du soutien et du financement, les programmes de formation des agents de contrôle du dopage (ACD), etc.

Il souligne les avantages du programme des ORAD et le soutien de l'AMA. Quant aux coûts, il explique qu'ils n'ont cessé de diminuer d'une année à l'autre, passant dans certains cas de 12 K à 4 K par année, et ce, dû au fait que les ORAD deviennent de plus en plus autonomes et viables.

Il parle des défis au sein du programme, notamment les différentes priorités, la communication, le financement, la mise en place des programmes et, plus récemment, la décision du Secrétariat du Commonwealth de mettre fin au financement en novembre 2009. Il explique que l'AMA avait essayé de compenser cette perte et de veiller au succès du programme.

En parlant de l'avenir du programme, une évaluation est en cours afin de savoir si un tel programme répond aux besoins des ORAD. Il ajoute que l'AMA veillerait à ce que chaque pays fournisse sa contribution aux ORAD.

Il déclare qu'une réunion des ORAD se tiendrait au Koweït, en novembre 2009. Il remercie enfin le Conseil olympique d'Asie pour l'organisation de cet événement et remercie du même coup le CONFEJES et les ONAD.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des commentaires ou des questions à formuler.

M. POUND demande combien des 205 pays du Mouvement olympique ne sont pas couverts par une organisation antidopage efficace.

M. KOEHLER lui répond qu'il y a 24 pays qui ne sont pas couverts à l'heure actuelle. Il ajoute qu'il tenterait d'obtenir plus de détails et les lui fournirait plus tard.

LE PRÉSIDENT déclare être très déçu de la décision du Secrétariat du Commonwealth de mettre fin au financement de quatre ORAD en Océanie, dans les Caraïbes et en Afrique (2). Il invite les pays qui souhaitent participer à leur soutien de se manifester. Il remercie aussi le Conseil olympique d'Asie pour son soutien.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur le Programme de développement antidopage.

### **8.4 Standards et Harmonisation**

M. ANDERSEN donne un bref aperçu du programme de contrôle hors compétition. Il dit qu'il s'agit d'un processus continu et qu'il a des contacts avec les FI quotidiennement. Il insiste sur l'importance du programme de contrôle hors compétition de l'AMA et affirme que plus de 2 000 contrôles (dont 300 contrôles sanguins) ont été effectués cette année dans plusieurs pays. Il encourage les ONAD



à réaliser plus de contrôles par l'entremise des laboratoires accrédités de l'AMA. Il déclare que l'AMA a toujours recours au système ADAMS pour planifier et effectuer les contrôles du dopage.

#### **8.4.1 Rapport sur le Symposium pour les organisations antidopage**

M. ANDERSEN rapporte sur le succès du Symposium pour les OAD qui s'est tenu à Lausanne et annonce aux membres que le prochain symposium se tiendrait les 13 et 14 avril 2010 à Lausanne.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur le Symposium pour les organisations antidopage.

#### **8.5 ADAMS – Système d'administration et de gestion antidopage**

M. NIGGLI n'a aucune mise à jour à rajouter à son rapport écrit. Il présente une courte vidéo qui fait la promotion du système ADAMS.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires.

M. DE ROSE dit avoir essayé d'utiliser le système au Brésil; les athlètes ont trouvé l'expérience difficile. Il propose de mettre d'informer les athlètes des plus petites fédérations et de les aider à utiliser le système.

LE PRÉSIDENT prend note de ces commentaires et demande ensuite aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires.

PR LJUNGOVIST ajoute que le système ADAMS sera mis en place à Vancouver dans le cadre des Jeux olympiques et que l'équipe du CIO se rendrait à Montréal en juin afin de voir aux derniers préparatifs.

M. BESSEBERG ajoute que le système doit être plus convivial.

M. NIGGLI admet que le système pourrait être plus convivial. Il ajoute que l'AMA prend note de tous les commentaires des utilisateurs et essaie d'améliorer le système et de le rendre plus convivial.

M. POUND suggère que nous récoltions les commentaires des jeunes sportifs, puisque ceux-ci ont l'habitude de composer avec les nouvelles technologies.

LE PRÉSIDENT ajoute que les sportifs de l'Allemagne ont aussi connu des difficultés avec ADAMS. L'AMA a reçu plus de 400 suggestions; M. Niggli et son équipe les évaluent. Il dit que la Direction était consciente de ces problèmes et ferait le nécessaire pour améliorer le système.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur ADAMS.

#### **8.6 Gouvernements / UNESCO**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL fournit un aperçu de la situation relativement à la Convention de l'UNESCO. Il mentionne que 112 pays ont ratifié la Convention, le

Maroc ayant joint ce nombre cette semaine. Il ajoute que ces 112 ratifications représentent 84% de la population mondiale. En ce qui a trait aux 81 pays n'ayant pas ratifié la Convention, il ajoute que l'AMA suit de près l'évolution des progrès. Il a bon espoir qu'un plus grand nombre de pays signeront l'entente d'ici la réunion du 26 octobre 2009 à Paris. Il conclut en disant qu'un rapport complet sur les progrès effectués en matière de ratification, y compris une analyse par pays, était disponible aux fins de consultation.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires.

M. ALESHIN souhaite faire une remarque sur la situation actuelle. Il dit que le processus de ratification était plus lent parce que certains pays ont besoin de notre soutien. Il encourage tous les partenaires à aider ces pays. Il ajoute que son pays avait fourni une contribution de 700 K au Fonds volontaire de l'UNESCO.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les Gouvernements / UNESCO.

### **8.7 et 8.8.2 Mises à jour : Fédérations internationales et Bureau régional européen**

LE PRÉSIDENT demande à Monsieur Fairweather de présenter son rapport sur les fédérations internationales, à titre de nouveau Directeur du bureau régional européen (Lausanne) et des relations avec les fédérations internationales.

M. FAIRWEATHER présente son court rapport sur les FI et sur le bureau régional européen. Il affirme que la priorité pour le premier trimestre de l'année est axée sur les relations avec les FI. Il dit avoir rencontré les représentants des FI et d'avoir eu des discussions avec eux afin de mieux comprendre les enjeux des FI. Il dit avoir eu l'occasion d'échanger avec les différents partenaires lors de SportAccord et du Symposium des OAD à Lausanne. Il dit aussi avoir des entretiens réguliers avec les organisations chapeautant les FI et avec le CIO.

Il ajoute que nous avons une tendance à mettre l'accent sur les sports olympiques, mais que les autres fédérations avaient aussi besoin de notre attention. En ce qui a trait à la conformité, il croit que nous devons concentrer nos efforts sur l'application pratique des règles et sur la mise en place de programmes rentables. Il ajoute que l'aspect éducatif suscite beaucoup d'intérêt au sein des FI.

Quant aux activités en Europe, il affirme qu'il fournira un rapport plus détaillé en décembre.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires.

M. RYAN félicite l'AMA et Monsieur Fairweather pour leur travail exceptionnel.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les Fédérations internationales et le bureau régional européen.

### **8.8 Bureaux régionaux**

### 8.8.1 Cape Town

M. SWIGELAAR se reporte aux documents fournis aux membres et présente son rapport. Il déclare que 27 pays africains ont ratifié la Convention, portant le pourcentage à 50%. Il souligne l'importance du Fonds volontaire et de faire des demandes de subventions. Il ajoute que les contributions ont augmenté dans la région.

Par rapport au développement des ORAD, il indique que cinq pays en Afrique de l'Ouest n'étaient pas encore membres d'une ORAD. Les autres pays n'ayant pas encore signé avaient des raisons politiques de ne pas le faire. Il ajoute que notre visite au Nigéria a eu un impact important relativement à la mise en place d'un programme de lutte contre le dopage. Il dit que les résultats ont été positifs et qu'il comptait faire le suivi avec eux et rendre compte des progrès réalisés.

Les 27 et 28 novembre 2008, l'AMA, en partenariat avec le gouvernement sud-africain et l'UNESCO, a organisé une conférence sur le dopage dans le sport. Il rapporte que 27 gouvernements et plusieurs FI ont assisté à cette conférence et que l'événement a connu beaucoup de succès. Il profite de l'occasion pour remercier le gouvernement sud-africain.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à formuler.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur le bureau de Cape Town.

### 8.8.3 Montevideo

M. TORRES VILLEGAS présente son rapport. Par rapport aux contributions, il note une hausse dans certaines régions.

Par rapport à la Convention de l'UNESCO, il y a eu 21 ratifications et 5 pays qui ont bénéficié d'une extension. Il s'attend à recevoir 4 nouvelles ratifications au cours des prochains mois de pays qui viennent tout juste de terminer le processus.

Il ajoute que son bureau continuait ses activités (sensibilisation, liaison avec les gouvernements, renforcement des capacités, etc.). Relativement à la conformité au Code, il dit que plusieurs informations avaient été rendues disponibles en espagnol, facilitant ainsi les activités.

En ce qui concerne l'Éducation, il dit continuer à mettre l'accent sur ces activités, surtout celles dont l'impact régional était marqué.

Il ajoute qu'il a assisté à deux récents séminaires, en Équateur et au Mexique, et que le travail avec les partenaires portait fruit.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à formuler.

M. DE ROSE apporte une légère correction par rapport aux Jeux régionaux.

M. TORRES VILLEGAS le remercie de cette précision.

M. SCHAMASCH demande quels sont les développements relativement à l'établissement d'une ONAD en Jamaïque.

M. TORRES VILLEGAS lui répond que l'AMA a pris les mesures nécessaires pour soutenir l'ONAD en Jamaïque afin de veiller à ce que toutes les règles soient appliquées et respectées. Il ajoute que l'AMA fait le suivi rigoureux avec les autorités concernées.

M. BOUCHARD le remercie pour son rapport et se dit encouragé par les progrès réalisés en matière de lutte contre le dopage dans les Amériques.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à formuler.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur le bureau de Montevideo.

#### **8.8.4 Tokyo**

M. HAYASHI présente son rapport. Il dit que son bureau travaille à atteindre les objectifs requis et à respecter le plan stratégique de l'AMA.

Relativement au financement, il dit que les contributions avaient été supérieures cette année. Il remercie le gouvernement japonais pour sa contribution. En ce qui a trait aux ratifications de la Convention de l'UNESCO, il dit qu'il s'agit de la principale priorité de son bureau. Il donne ensuite un aperçu des activités de sa région et ajoute que les progrès sont constants. Il remercie enfin CHINADA et KADA pour leur soutien et rappelle l'importance de communiquer efficacement avec les partenaires.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à formuler.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur le bureau de Tokyo.

### **9. Divers / Prochaines réunions**

M. DVORAK demande à la direction de l'AMA d'exiger que les fédérations internationales fournissent leurs statistiques sur les résultats positifs réels.

PR LJUNGOVIST parle de la prochaine réunion qui se tiendra en décembre 2009. Comme il l'a mentionné plus tôt, il est heureux et honoré d'accueillir tous les membres à Stockholm. À titre d'habitant de la ville de Stockholm, il nous parle de sa ville natale. Il explique ensuite qu'une équipe de Suède était à Montréal afin d'étudier la logistique rattachée à un tel événement et présente cette équipe aux membres. Il réitère ses mots de bienvenue au nom du gouvernement suédois, de la Ville de Stockholm et du Conseil suédois.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à formuler.

MR BAKKABULINDI remercie l'AMA pour son accueil et fait un bref commentaire sur la transparence dans les communications, surtout lorsque nous abordons des questions qui peuvent être déformées facilement par les médias.

LE PRÉSIDENT remercie tous les membres de leur participation tout au long du week-end et leur souhaite un bon retour à la maison. Il se dit heureux de pouvoir les retrouver en décembre à Stockholm dans le cadre des célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'AMA en décembre. Avant de clore la réunion, il salue le travail extraordinaire des interprètes.

La séance est levée à 13 h 40.

**POUR APPROBATION**

**JOHN FAHEY, AC**

PRÉSIDENT DE L'AMA